

<https://www.xn--lecanardrepubicain-jwb.net/spip.php?article954>



Sarah Halimi. Le rôle de l'antisémitisme.

- Résistances -



Date de mise en ligne : vendredi 30 avril 2021

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt qui, tout en reconnaissant le caractère antisémite de l'assassinat de Sarah Halimi, déclare son auteur pénalement irresponsable.

On peut comprendre que cette décision définitive soit vécue douloureusement par la famille et les proches de la victime. Il reste qu'elle est conforme au droit en s'inscrivant dans une tradition qui remonte au droit romain selon laquelle on ne juge pas les malades mentaux. Il faut d'ailleurs noter que cette décision judiciaire n'équivaut en aucune façon à une remise en liberté de l'assassin mais au contraire à une privation de liberté, dont la durée n'est pas fixée, dans un lieu réservé aux malades difficiles.

Cet assassinat pose cependant d'autres problèmes que ceux relatifs aux rôles respectifs de la consommation de cannabis et de la maladie mentale dans le geste meurtrier.

En effet, comme l'a remarqué l'un des experts psychiatres ayant examiné l'assassin, l'émission par celui-ci d'expressions typiquement antisémites s'explique par le fait qu'il baignait dans un milieu où régnait une idéologie antisémite qu'il a mise en oeuvre.

Indépendamment de la décision de justice, la question posée, et loin d'être résolue actuellement, est celle d'une lutte efficace contre l'antisémitisme, par des moyens autant éducatifs que répressifs.

C'est dans ce sens que l'UJRE (<https://ujre.fr/>) n'a cessé et ne cessera d'agir.

Paris, le 27 avril 2021